

Dans ce numéro :

- Message de Pâques du président
- Formation nationale annuelle 2022
- Réflexion - Quand la justice et la paix s'embrasseront
- Nouvelles de justice sociale
- Qu'est-ce que la justice sociale et pourquoi la SSVP doit-elle s'y consacrer
- Logement et itinérance
- Jumelage - Jamaïque, Assistance à la Maison Ozanam pour les aînés
- Question et réponse

Version en ligne : [Volume 6 no. 7 - 13 avril 2022](#)

Abonnez-vous ici



MESSAGE DU PRÉSIDENT

IL EST RESSUSCITÉ Alléluia Alléluia; LOUEZ LE SEIGNEUR Alléluia Alléluia.

Joyeuses Pâques à tous et à toutes. Que Dieu vous bénisse, vous et vos familles, dans le temps et dans l'éternité.

La Société de Saint-Vincent de Paul est née d'un homme, le bienheureux Frédéric Ozanam, qui avait une vision et un désir d'aimer et de servir Dieu en aimant et en servant son prochain. Une telle personne dégage un charme irrésistible et peut facilement entraîner à sa suite une foule de disciples.

Au fil du temps, les disciples sont venus en masse, conduisant ainsi à la formation et à l'ordre avec toutes les politiques et réglementations que cela suppose. L'évolution de la société exige que celles-ci soient mises à jour pour répondre aux demandes internes et externes précipitées par des conditions et des tendances en perpétuel changement, dont beaucoup échappent à notre compétence.

Le principal effet de toute cette organisation et de cette structure est que nous sommes tous sous l'autorité d'un ordre supérieur. Un ordre auquel nous devons allégeance et fidélité et sans lequel nous, en tant que membres d'une Société, n'existons pas et ne pouvons pas exister. Si des modifications aux structures s'avèrent nécessaires, elles peuvent et doivent être apportées de manière démocratique et légale au sein des structures organisationnelles existantes. Abandonner nos responsabilités en tant que telles au sein de l'organisation et envers elle conduit à l'anarchie et à la dissolution.

Colossiens 3:23-24 NRSVCE :

« Tout ce que vous faites, faites-le de bon cœur, comme pour le Seigneur et non pour des hommes, sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage pour récompense. Servez Christ, le Seigneur. »

Pensez-y un instant. Nous sommes tous individuellement et collectivement sous l'autorité d'une puissance supérieure, de la conception à la mort naturelle. La première et la plus importante est l'autorité suprême de Dieu lui-même, qui est à l'origine et l'arbitre final de toute autorité. Tout au long de notre vie, nous soumettons également, volontairement et parfois involontairement, notre allégeance à diverses autorités telles que, en premier lieu, nos parents, puis l'Église, les enseignants, les autorités civiles à tous les niveaux, les systèmes juridiques, les superviseurs en milieu de travail, les élus municipaux ainsi que les divers groupes, clubs et associations auxquels nous appartenons.

Pour la plupart, l'autorité est accordée de l'extérieur, sauf si l'on crée sa propre entreprise, son propre groupe, sa propre organisation, etc., bien que l'on soit toujours sous l'autorité de Dieu et des lois et règlements du gouvernement à tous les niveaux. Pour être en autorité, il faut d'abord et avant tout être sous autorité. Une personne qui s'arroge arbitrairement l'autorité de manière injuste peut être considérée comme instable, agissant en violation de la loi ou simplement comme une brute et un tyran.

Ce que nous observons aujourd'hui dans le monde entier est un esprit d'« *individualisme* », un esprit d'égoïsme dans les sentiments ou la conduite. Ceci est contraire au

« *collectivisme* », où chacun s'engage et travaille pour la cause commune, qui est une force plus puissante pour la coopération et la productivité. Tout au long de l'histoire de l'homme, le collectivisme est précisément la façon dont les familles, les tribus, les clans, les villes, les nations et les sociétés entières ont été et sont engendrées, évoluent et fonctionnent.

Il semble que nous risquions de détruire l'héritage que nous avons reçu en confiance. Conservons précieusement la foi et les valeurs que nos fondateurs nous ont transmises. En tant que chrétiens et vincentiens, nous devons nous arrêter un instant et prier pour la sagesse et le discernement. Nous devons nous tourner vers nos fondateurs pour demeurer fidèles à la confiance dont nous avons hérité. Les vincentiens qui viendront après nous comptent sur nous pour transmettre l'héritage que nous avons reçu de ceux qui nous ont précédés, entier et intact.

Romains 12:2 NRSVCE :

« Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait. »

Saint Joseph, priez pour nous.

Sainte Marguerite D'Youville, priez pour nous.

Sainte Geneviève, priez pour nous.

*Claude Bédard, président
Conseil national du Canada*



FORMATION NATIONALE ANNUELLE

Nous sommes heureux de vous inviter à la Formation nationale annuelle (FNA) de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui aura lieu à Ottawa les 17 et 18 juin 2022, à l'Université Carleton.

Le thème de la FNA 2022 est AFFAMÉ. Ce thème couvre différents types de sujets d'être affamé, tels que le contact physique, la continuité de la SSVP, la vie spirituelle et émotionnelle ainsi que la faim reliée à l'insécurité alimentaire. Nous proposons de nombreux ateliers en français et en anglais ainsi qu'un salon de discussion en direct, pour permettre aux vincentiens d'échanger des idées et de converser avec d'autres vincentiens à propos de leurs initiatives. Nous avons également le plaisir de proposer une session plénière avec un conférencier principal (à confirmer). Le thème AFFAMÉ sera le fil conducteur de cet événement de deux jours.

Le salon de discussion en direct / salon d'exposition est un forum où les membres, les conférences ou les conseils peuvent identifier un sujet de discussion ou partager leurs initiatives/projets réussis avec d'autres vincentiens. Veuillez réserver votre place si vous souhaitez présenter votre initiative ou projet au **salon de discussion en direct** [en remplissant le formulaire de soumission](#).

Les ateliers durent généralement 75 minutes, incluant la présentation et une période de questions. Les présentateurs doivent fournir leur propre matériel de présentation. Veuillez soumettre votre proposition **d'atelier** [en remplissant le formulaire de soumission](#).

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 30 avril.

Cet événement en présentiel est attendu depuis longtemps, après le confinement des deux dernières années. Nous espérons créer un événement inspirant et stimulant, au cours duquel nous pourrons à nouveau tisser des liens et profiter de la compagnie et de la sagesse de nos collègues. Nous espérons vous y rencontrer.

Comité de formation national

[Veuillez noter que lors de la réunion du Conseil national du 26 mars, il a été décidé de tenir la réunion statutaire, aussi appelée Assemblée générale annuelle \(AGA\), à une date ultérieure.](#)



QUAND LA JUSTICE ET LA PAIX S'EMBRASSERONT

Étant donné qu'un logement adéquat est une question de justice sociale, il pourrait être utile d'examiner le concept de justice à la lumière de la nécessité d'un foyer pour tous.

Le psaume 85, un de mes passages bibliques préférés en matière de justice, peut servir de prière d'ouverture à la réflexion d'aujourd'hui : *La bonté et la fidélité se rencontrent, la justice et la paix s'embrassent; la fidélité pousse de la terre, et la justice se penche du haut du ciel. L'Éternel lui-même accordera le bonheur, et notre terre donnera ses produits. La justice marchera devant lui et tracera le chemin devant ses pas.*

Ce psaume nous offre un message clair : travailler pour la justice est notre meilleure réponse à l'amour de Dieu pour nous et pour toute la création divine. Cela me rappelle le slogan de pare-chocs : « Si tu veux la paix, travaille pour la justice ». Nous sommes invités à faire jaillir la justice de la terre afin que la paix puisse régner du ciel. Plus particulièrement, à la lumière du thème d'un logement pour tous, nous sommes invités en tant que vincentiens à faire de la question du logement inadéquat une priorité dans nos efforts pour aider les pauvres.

Il va sans dire que le psaume a inspiré le titre de cette réflexion : Quand la justice et la paix s'embrasseront. Ce qui est intéressant dans ce passage, c'est le flux d'énergie dynamique, dans les deux sens, enraciné dans une relation d'alliance avec Dieu, telle que décrite dans 1 Jn 4, 11 « Bien-aimés, puisque Dieu nous a tant aimés, nous devons nous aussi nous aimer les uns les autres. », et v. 19, « Quant à nous, nous [l']aimons parce qu'il nous a aimés le premier. » L'amour de Dieu prend l'initiative et nous répondons à cet amour.

Dans ce psaume, nous voyons le mouvement descendant de l'amour inébranlable, de la bonté et de la justice, et la réponse ascendante de la fidélité, de la paix et de l'obéissance, exprimée par les mots « tracer un chemin devant ses pas ». Le message sous-jacent est le même : la justice est notre meilleure réponse à l'amour de Dieu pour nous et pour toute la création.

Le prophète Amos, au chapitre 8, 4-7, utilise un langage on ne peut plus puissant pour dénoncer les injustices de son époque, commises notamment par les dirigeants civiques et religieux. Il est clair que Dieu condamne ceux qui sont malhonnêtes et trompent les pauvres, piétinent les nécessiteux, suppriment les pauvres gens de la campagne, trafiquent les balances, fixent les prix et profitent des pauvres et des défavorisés. Amos s'élèverait certainement contre l'injustice de tant de personnes dans notre monde qui n'ont pas de toit, qui n'ont pas d'endroit où se sentir chez eux, alors que les maisons des riches sont de plus en plus grandes, devenant même des manoirs abritant des familles de plus en plus petites.

Le prophète Isaïe, au chapitre 58, rapporte que Dieu prononce des paroles encore plus fortes et encore plus pertinentes pour Israël et pour nous : *Ainsi parle le Seigneur : N'est-ce pas là le jeûne que j'ai choisi : détacher les liens de l'injustice, défaire les lanières du joug, libérer l'opprimé et briser tout joug? N'est-ce pas partager son pain avec celui qui a faim, faire entrer dans sa maison le pauvre sans abri, couvrir celui qui est nu, et ne pas se cacher des siens? Alors ta lumière éclatera comme l'aurore et ta guérison jaillira rapidement.*

En avril 2009, Zénith, le service d'information du Vatican, a publié une analyse sociale qui donne matière à réflexion sur l'injustice dans le monde actuel :

1. La pauvreté de tant de personnes, nos frères et sœurs, qui vivent dans la misère et ne connaissent rien d'autre que la souffrance et l'exploitation.
2. La pauvreté encore plus grande de ne pas connaître le Christ qui, selon Mère Teresa de Calcutta, est « la première pauvreté des personnes », et dont aucun coin de la terre n'est exempt.

3. Une « structure de péché » qui semble inévitable et impossible à éradiquer du monde complexe dans lequel nous vivons.
4. L'agression contre la vie, de la conception à sa fin naturelle.
5. La crise de la famille, cellule de base irremplaçable d'une société saine et prospère.
6. Le relativisme culturel et moral, qui fait perdre le sens de la recherche de la vérité et de son existence.
7. Le rapport déséquilibré et myope avec la nature, tantôt exploitée sauvagement, tantôt, paradoxalement, « idolâtrée » et objet d'une attention plus grande que celle accordée à l'être humain.
8. Un développement scientifique et technologique qui va de l'avant, à tout prix et dans toutes les directions possibles, sans tenir compte de la réalité que l'éthique du comportement humain doit imposer des limites.
9. Des frères et des sœurs qui subissent continuellement des persécutions religieuses et qui meurent en martyrs dans de nombreux endroits du monde pour avoir témoigné du Christ.
10. L'agressivité, l'hostilité et la censure réservées parfois au Pape et à l'Église dans la proclamation du message évangélique de vérité et d'amour.
11. La crise économique qui a frappé des pays entiers et semble éradiquer l'horizon d'espoir de tant de personnes.

Bien que Zénith n'inclue pas spécifiquement l'itinérance et le manque de logements adéquats dans sa liste, nous pourrions presque faire de cette question un douzième point et arrondir le tout à une douzaine.

Dans l'édition du 10 décembre 2014 du Prairie Messenger, un journal catholique de l'Ouest canadien, Terrence J. Downey, président du St. Thomas More College de Saskatoon, en Saskatchewan, que j'ai fréquenté en tant qu'étudiant universitaire, a écrit un article soulignant qu'au Canada, toute référence au bien commun a disparu. Il fait preuve de créativité en utilisant l'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* (« La joie de l'Évangile ») du pape François comme un prisme pour ses observations très pertinentes, qui donnent à réfléchir.

Déclaration par déclaration, avec l'ajout de quelques statistiques, il souligne combien les pensées exprimées par le pape François sur l'importance du bien commun, la nécessité pour les politiciens d'élargir leurs horizons et le besoin de s'attaquer aux problèmes qui touchent particulièrement les pauvres demandent à être traitées.

Un maître de retraite bien connu, le regretté Père John Fullenbach, souligne que nous devons faire la distinction entre **la bienfaisance** et **un apostolat de développement social**. La bienfaisance consiste à prendre soin des victimes de la société, alors que l'intérêt chrétien pour les autres, ou le développement social, vise à travailler à la suppression des causes d'injustice faite aux victimes. Les deux sont importants, mais différents. Le ministère de sainte Mère Theresa de Calcutta, qui aide les victimes de la pauvreté et de l'injustice, n'est pas le même que celui de Dorothy Day, qui n'a pas seulement aidé les victimes de la pauvreté, mais a également tenté de s'attaquer aux causes de la pauvreté et de l'injustice, ce qui tend à perturber le statu quo au sein même de l'Église (ce qui rend leur canonisation un peu plus difficile).

Dans la théologie juive, deux activités incarnent ces deux théologies différentes et le ministère qui en découle : *devekut*, qui signifie « proximité à Dieu » ou contemplation, et *tikkun o'lam*, qui signifie « réparation du monde » ou œuvre de justice.

« Proximité à Dieu » et « réparation du monde » sont les deux côtés de la même pièce. Il est impossible de connaître une spiritualité intégrée sans l'un ou l'autre des deux éléments. La mystique Sainte Hildegarde de

Bingen a compris la nécessité de cet équilibre. Elle voyait le monde comme chargé de la gloire de Dieu et les êtres humains comme investis d'une responsabilité particulière pour son bien-être.

A la lumière de ce concept et vu le besoin pratique de logement dans notre société ainsi que notre intérêt et notre engagement vincentiens pour la justice sociale, l'ancien directeur d'école et associé laïc oblat Dan Freidt, a partagé avec moi un schéma utile, qui peut nous servir de toile de fond. Rédigé par Constance Fouré, il s'intitule *Moving From Charity to Justice* (Cheminer de la bienfaisance à la justice) et présente cinq étapes sur un continuum.

Bien plusieurs hésitent naturellement à s'engager dans ce voyage, car planifier un repas de Noël est beaucoup plus gratifiant et moins difficile que de se réunir sur la réforme de l'aide sociale, les cinq étapes du schéma forment un modèle de croissance naturel pour les individus, les organisations comme la nôtre, les écoles et les paroisses. Chacune d'entre elles comporte ses propres possibilités et défis.

Première étape : les collectes

La première étape se concentre sur les collectes : paniers alimentaires de Noël, contributions monétaires pour des pays lointains, collecte de vêtements et de nourriture pour une friperie ou une communauté. Les collectes apportent un réel soulagement aux besoins immédiats et servent un objectif très pratique. Notre projet Au nord du 60^e s'inscrit dans cette catégorie. Cependant, les collectes n'offrent généralement que peu d'occasions de créer des liens avec les bénéficiaires, même si nous nous efforçons d'y parvenir. Cette étape peut également conduire à une « fatigue de la compassion » et à la nécessité de suivre l'évolution de la situation à mesure que nous nous faisons connaître et que de nouveaux besoins apparaissent.

Étape deux : le service direct

Le service direct, c'est le service direct, c'est le travail typique de préparation de sacs de sable lors d'une inondation, du service de repas dans une soupe populaire ou de la garde d'enfants dans un refuge. Il implique généralement que les volontaires se rendent dans une communauté et répondent directement aux besoins.

Ces activités poussent les gens à sortir de leur zone de confort et mettent souvent les participants en contact étroit avec des personnes dont le monde est différent du leur. Dans certains cas, ces expériences peuvent changer la vie, par exemple lorsqu'un groupe d'élèves du secondaire participe à la construction d'une maison dans un pays comme Haïti. Pour plusieurs, les opportunités de service continu peuvent être des expériences fondatrices qui renouvellent la conscience de leur privilège relatif et renforcent l'engagement à aider. Le service direct peut briser les stéréotypes et élargir le cercle de la compassion. Une réflexion structurée peut grandement enrichir ces expériences et servir de passerelle pour faire de l'activité une expérience véritablement catholique.

Les programmes soutenus impliquant des sessions régulières sur une période de temps peuvent accroître la familiarité avec une communauté ou une agence particulière et l'engagement des participants envers celle-ci. Le développement d'une relation continue avec les populations ou les agences sélectionnées améliore la probabilité d'un investissement personnel.

Étape trois : Service d'habilitation

Cette étape engage les volontaires dans des actions qui habilitent davantage leurs bénéficiaires en leur offrant de nouvelles compétences et expériences. Les participants peuvent offrir un tutorat en anglais langue seconde, en informatique ou préparatoire au GRE. Ils peuvent coacher une équipe d'adultes ayant des difficultés de développement ou agir en mentors pour des enfants qui manquent de modèles positifs dans leur vie. Les Oblats

du Kenya ont lancé un projet d'adduction d'eau pour amener l'eau en bas d'une montagne aux villageois nécessiteux de la vallée, mais ils l'ont fait en collaboration avec la population locale, qui gère maintenant le projet par elle-même.

Le service axé sur l'habilitation permet aux gens de mieux prendre en charge leur vie et d'en être plus fiers et suscite un élan naturel vers la suppression de la distinction entre « donneur » et « receveur ». L'action visant à l'autonomisation implique un plus grand niveau d'engagement et de participation de la part des bénévoles et requiert généralement un niveau de compétences plus élevé. Bien qu'elle apporte un changement plus durable, elle ne risque pas encore la controverse et ne s'attaque pas aux structures qui créent l'inégalité dans notre monde.

Bien que limitées, ces trois premières étapes sont à la fois valables et nécessaires, car les besoins urgents ne peuvent attendre que les structures changent, et elles fournissent le chemin de conversion dont la plupart des gens ont besoin pour s'engager en faveur de la justice sociale. En général, la prise de conscience de la nécessité d'agir découle d'une expérience vécue par des personnes dans le besoin, puis la prise de conscience des causes de ce besoin se développe.

Bien que limitées, ces trois premières étapes sont à la fois valables et nécessaires, car les besoins urgents ne peuvent attendre que les structures changent, et elles montrent la voie de conversion dont la plupart des gens ont besoin pour s'engager en faveur de la justice sociale. En général, la prise de conscience de la nécessité d'agir découle d'une expérience vécue parmi les personnes démunies, suivie d'une prise de conscience des causes de ce besoin d'agir.

Étape quatre : réflexion et analyse

Le service réussit davantage à changer les cœurs s'il mène les participants vers à une réflexion et une analyse structurées. La réflexion structurée permet également de jeter un pont vers une perspective de justice.

La tenue d'un journal est un outil utile, qui aide les participants à se concentrer sur leur réponse émotionnelle à leurs expériences et à développer des compétences sociales, organisationnelles et de résolution de problèmes. Le développement d'une perspective de justice exige un type de réflexion plus pénétrant, qui cherche à comprendre les structures qui génèrent le besoin de ce service permanent - il ne s'agit pas seulement de sauver les corps qui flottent dans une rivière, mais de découvrir les raisons pour lesquelles ces corps flottent dans la rivière.

Cette quatrième étape consiste à montrer aux participants à analyser les situations qu'ils rencontrent par expérience directe ou à travers les médias et à découvrir les causes des inégalités qu'ils observent. Il s'agit d'un processus complexe, qui nécessite des mentors possédant les compétences et les connaissances nécessaires pour guider la conversation. Il permet d'amorcer un virage vers une prise de conscience qui peut remettre en question le mode de vie et les hypothèses des participants. Il doit être entrepris avec précaution.

Étape cinq : La prise de position pour un changement structurel

Cette cinquième étape est le geste courageux de l'engagement dans l'action politique. Elle comprend des actions telles que la rédaction de lettres, l'organisation de campagnes d'information, les protestations et les rencontres avec les législateurs.

La prise de position est un prolongement naturel des quatre premières étapes et nombre d'entre nous ne font que commencer à explorer cette étape. Les quatre premières étapes fournissent l'inspiration et la nouvelle prise

de conscience qui incitent à l'action politique. Les organisations ne peuvent pas transmettre le message complet de la pensée sociale catholique sans aborder d'une manière ou d'une autre la question de la prise de position. Ce territoire est nouveau et exige des compétences et un esprit approprié.

Le défi pour nous, vincentiens, qui excellons déjà dans les premières étapes, serait d'utiliser ce schéma comme une invitation à avancer petit à petit vers les deux dernières étapes de réflexion, d'analyse et de plaidoyer pour un changement structurel en ce qui concerne la question urgente du logement inadéquat. Qu'est-ce qui, dans notre société, notre gouvernement et notre église, doit être abordé pour nous aider tous à avancer dans cette direction ?

En guise de conclusion à cette réflexion, j'aimerais partager avec vous une stratégie à long terme. Malheureusement, je ne me souviens pas d'où vient cette liste, ni si elle m'est parvenue, ni si une partie de cette liste est le fruit de ma propre réflexion :

1. Restaurer le rôle des sciences humaines dans le domaine de l'enseignement supérieur.
2. Mettre en pratique le principe de non-violence et de réconciliation.
3. Faire pression sur les gouvernements pour qu'ils travaillent pour le bien commun.
4. Encourager le dialogue, et non l'exclusion.
5. Tendre la main aux marginalisés (les veuves, les orphelins et les étrangers de notre époque).
6. Soyez prophétique - dites votre vérité au pouvoir.
7. Essayer d'équilibrer économie et écologie.
8. Vivre pleinement Matthieu 25.
9. Trouver un équilibre entre l'action et la contemplation.
10. Résister aux faux dieux de la possession, du prestige et du pouvoir

Nous espérons que certaines des réflexions ci-dessus, ou l'ensemble de ces réflexions, pourront servir à stimuler une réflexion et une action créatives de notre part en tant que vincentiens, alors que nous abordons la question du logement adéquat pour tous.

*Archevêque émérite Sylvain Lavoie OMI
Conseiller spirituel national*



JUSTICE SOCIALE – AVRIL 2022

Pour faire suite à notre numéro du 23 mars dernier, je voulais vous proposer dans nos envois d'avril et de mai des ressources et sujets en justice sociale, le tout en vue d'élargir notre réseau de comités, de porte-parole et de défenseurs dans ce domaine.

À notre comité national pour la justice sociale viennent s'ajouter les sous-comités que voici :

- Cercle de prise de position (CPP)
- Comité de diversité multiculturelle (CDMC)
- Cercle de partage autochtone (CPA)
- Comité de la Campagne pour le logement
- Ministère en milieu carcéral

Chacun de ces sous-comités jouit d'un grand réseau de porte-parole aussi, alors songez à vous y joindre en envoyant un courriel à [Jim Paddon](#).

En pièce jointe, vous trouverez aussi :

Qu'est-ce que la justice sociale, et pourquoi la SSVP doit-elle s'y consacrer?

Cet article vous permet de vous familiariser davantage avec cette grande question tout en songeant à la possibilité d'unir vos efforts aux nôtres dans sa promotion.

Veillez donc prendre connaissance du document et faire part de vos questions ou commentaires à [Jim Paddon](#).

Le numéro du 27 avril abordera les dix principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Église et mettra l'accent sur ceux qui s'appliquent le mieux au contexte de la SSVP.

Jim Paddon, président

Comité national de justice sociale



QU'EST-CE QUE LA JUSTICE SOCIALE, ET POURQUOI LA SSVV DOIT-ELLE S'Y CONSACRER?

Les deux questions ci-dessus sont monnaie courante.

Je me fie à deux définitions, la première étant plus générale et tirée des dictionnaires :

L'application équitable et appropriée de lois selon le principe naturel voulant que toutes les personnes, peu importe leur origine ethnique, genre, avoir, race, religion, etc. doivent se faire traiter équitablement, sans préjudice et sans préjugés.

Cette deuxième vient du *Catéchisme* de l'Église catholique :

La société assure la justice sociale lorsqu'elle réalise les conditions permettant aux associations et à chacun d'obtenir ce qui leur est dû selon leur nature et leur vocation. La justice sociale est en lien avec le bien commun et avec l'exercice de l'autorité. La justice sociale ne peut être obtenue que dans le respect de la dignité transcendante de l'homme (mon ajout : chaque homme et chaque femme).

Je crois, toutefois, que la justice sociale vincentienne présente une qualité unique : dans l'exercice de notre mission, nous côtoyons les personnes dans le besoin grâce à diverses actions de soutien (visites à domicile, soupes populaires, banques alimentaires, magasins au rabais et abris). Cet engagement personnel nous permet de mieux écouter ces personnes et de mieux comprendre les défis et les injustices qu'elles ont dû encaisser à cause de nos lois, des failles dans nos services sociaux et notre système de justice criminelle, du racisme systémique, des problèmes environnementaux et d'autres obstacles dans la société.

C'est par la justice sociale que nous devrions réagir à l'injustice que connaissent les personnes vivant dans la pauvreté; cette réaction doit se faire par le plaidoyer, le changement systémique et la sensibilisation qui viennent transformer les structures et politiques d'où jaillit l'injustice depuis si longtemps.

Si nous employons le terme **justice sociale** pour décrire la nature de nos interventions, nous parlons aussi dans la famille vincentienne de **changement systémique** pour souligner le caractère holistique de notre lutte contre la pauvreté. Voici notre définition de **changement systémique** :

Le changement systémique pour les gens pauvres commande plus que de leur fournir nourriture, logement, vêtements et autres « dépannages » : il faut leur permettre de découvrir eux-mêmes les causes profondes de leur pauvreté et d'élaborer des stratégies, dont le plaidoyer, pour réformer les structures qui la perpétuent. Le changement systémique, c'est la transformation des attitudes.

L'Église catholique a entamé officiellement son travail en justice sociale en 1891, alors que le pape Léon XIII a publié l'encyclique *Rerum Novarum* (littéralement : nouvelles choses), qui traite de la question ouvrière tout en soulignant l'importance du bien commun et de la dignité de chaque personne.

Dignité : La dignité d'une personne découle du fait que celle-ci est créée à l'image de Dieu et est animée par une volonté libre et une âme immortelle.

Bien commun : Le rôle primaire d'un État est de veiller au bien commun de chaque personne.

Quoique de nombreux érudits aient contribué à la *Rerum Novarum*, ce sont sans aucun doute les croyances et l'enseignement de Frédéric Ozanam, longtemps défenseur de ces deux principes et des droits de la classe ouvrière, qui posaient les bases philosophiques et didactiques de la *Rerum Novarum*.

On s'est ensuite inspiré de l'encyclique *Rerum Novarum* pour façonner les dix principes de l'enseignement social de l'Église.

Dignité humaine	Protection préférentielle des pauvres	Égalité humaine
Respect de la vie humaine	Solidarité	Bien commun
Association	Gérance	
Participation	Subsidiarité	

Comment réfuter, comme Vincentiens et Vincentiennes, le besoin de travailler pour la justice sociale? Nos contacts personnels avec les personnes pauvres enrichissent nos connaissances, alors pourquoi ne pas puiser dans celles-ci pour agir au-delà de nos gestes caritatifs? Si nous savons bel et bien que la pauvreté existe au Canada, comment ne pas vouloir s'y attaquer plus? Pourquoi refuser d'agir contre les obstacles évidents dans nos services sociaux? Et pourquoi ne pas vouloir transformer des systèmes qui font perpétuer la pauvreté? D'où vient notre inertie?

Oui, on invoque des raisons dites valables, mais s'agit-il vraiment de raisons... ou d'excuses? Pas assez de membres. On vieillit. On souffre d'épuisement. Les gens abusent de nous et du système.

Pour ma part, je dis qu'il nous faut regarder à nouveau la définition de *changement systémique* ci-dessus et nous concentrer sur la dernière phrase, qui préconise la transformation des attitudes. Par exemple, je me permets de vous demander à quel point vous tendez à juger les personnes vivant dans la pauvreté. Remettez-vous en question leurs modes ou conditions de vie, leur motivation de s'en sortir, ou leur sentiment de gratitude pour notre soutien?

La SSVP et la justice sociale aujourd'hui

Que faisons-nous à l'échelle nationale, régionale et locale?

La justice sociale d'envergure nationale comprend...

- le changement systémique,
- la défense des droits (ou le plaidoyer)
- la justice réparatrice (milieu carcéral)
- les peuples autochtones
- l'équité/la diversité/l'inclusion,
- le changement de l'environnement socioéconomique.

Quant au changement systémique, il faut y voir deux volets. Encore, son objectif plus profond, c'est de transformer nos attitudes à l'égard de la pauvreté et des pauvres : but parfois illusoire, car c'est plus facile de porter rapidement un jugement à l'égard d'une personne et de son caractère. Le défi, c'est donc de découvrir pourquoi cette personne vit dans la pauvreté, et il faut beaucoup de foi et de prière pour y parvenir.

Le deuxième volet du changement systémique se traduit par notre volonté de faire changer les lois et les structures qui sont des catalyseurs de la pauvreté. D'où la possibilité de lancer des programmes qui y remédient, par exemple *Semences d'espoir*, *Au Nord du 60^e* et *Campagne nationale pour le logement*. Voir notre site Web pour en savoir plus sur chaque programme (www.ssvp.ca).

La défense des droits (le plaidoyer) peut cadrer avec la volonté de faire changer les systèmes en place ou les façons de faire. Cela peut comprendre aussi la représentation des personnes pauvres auprès des gouvernements et des organismes connexes. On ne parle jamais ici de motifs dits politiques, mais plutôt de l'effort de parler aux élus à propos de nos perspectives et nos préoccupations.

La justice réparatrice (ministère en milieu carcéral) est un autre volet de la justice sociale, car il faut sans aucun doute revoir le système de justice pénale et son impact sur la population aux prises avec la pauvreté. Crime et pauvreté vont certes souvent de pair, mais notre système de justice pénale accorde-t-il aux pauvres le même traitement qu'aux personnes mieux nanties? Visiter une prison ne convient pas à tout le monde, mais nous pouvons aider les personnes qui en sortent à s'intégrer à la société. D'ailleurs, nous préférons qualifier les anciens détenus de « citoyens en réintégration ».

Peuples autochtones : Notre engagement ici ne laisse aucun doute, et comme catholiques, nous nous devons de reconnaître le dommage infligé par l'Église et ses écoles résidentielles. À cela s'ajoute la question du racisme, qui touche non seulement les peuples autochtones, mais aussi d'autres minorités visibles. Il ne suffit pas de renoncer nous-mêmes aux préjugés : il faut les dénoncer chaque fois que nous en sommes témoins.

Équité, diversité, inclusion : Sujet d'actualité dont on parle en fait depuis de nombreuses années, et sur lequel la SSVp s'attarde aux niveaux national et régional. Nous demandons aux membres de la SSVp et aux non-membres de regroupements culturels divers de nous aider à élaborer des mesures et plans d'action qui incitent toutes nos conférences et tous nos membres à s'engager.

Environnement socioéconomique : Nous travaillons aussi pour cette cause, et notre site Web national contient un exposé de position à ce sujet (www.ssvp.ca).

Voici certaines des grandes questions qu'on y traite : logements abordables, itinérance, garde d'enfants, pauvreté infantile, insécurité alimentaire, culture autochtone, diversité/équité/inclusion, changement environnemental, toxicomanie, justice pénale, salaire vital, revenu de base, chômage, maltraitance de tout genre.

Quoi faire? Par où commencer?

Oui, toutes les questions présentées exigent notre attention et notre action, et elles peuvent vous toucher ainsi que les pauvres, que votre communauté soit grande ou petite, rurale ou urbaine. Cela dit, certains des défis seront de nature plus locale. Peu importe, la sensibilisation et la discussion sont primordiales. Il se peut aussi que l'action soit difficile à entreprendre dans certaines communautés. N'empêche, pour comprendre l'impact de ces défis, nous devons absolument parler aux pauvres et les écouter attentivement. Un ou une porte-parole ou même un comité en justice sociale peut éclairer votre conférence, votre paroisse et votre communauté sur la nature et les enjeux de la pauvreté de nos jours.

Toutefois, avant d'entreprendre des mesures de justice sociale, nous devons effectuer le changement systémique menant à la transformation des attitudes. C'est facile, voire peut-être naturel, de juger ceux et celles qui ne semblent pas correspondre à notre image de citoyens dits normaux et responsables. Donc, pour transformer les attitudes, tant les nôtres que celles d'autrui, il nous faut sans aucun doute nous fonder sur la base spirituelle que nous offre notre charisme vinctien. Tout comme nous réussissons à mieux comprendre une discipline en l'étudiant et en la pratiquant, il en va de même pour transformer nos attitudes : il faut étudier les facteurs déterminants et les causes profondes de la pauvreté et de son impact sur les personnes. Donc, pour voir différemment la pauvreté et les personnes qui la vivent, nous devons absolument nous inspirer de notre spiritualité.

Actions possibles pour votre conférence en matière de justice sociale

1. Inclure la justice sociale dans toutes les réunions et y accorder assez de temps.
2. Nommer un comité ou des porte-parole en matière de justice sociale.
3. Renseigner vos membres et votre paroisse au sujet des enjeux.
4. Discuss how issues affect your community.
5. Dresser une liste des services sociaux dans votre région.
6. Contacter d'autres organismes ou groupes dans votre communauté qui veulent combattre la pauvreté.
7. Contacter le bureau de votre diocèse pour parler à la personne chargée de la justice sociale ou, à défaut, au bureau des communications ou encore, à l'évêque.
8. Songer à reproduire un programme qui est déjà en marche.
9. Explorer des mesures ou des projets, de n'importe quelle envergure, pour remédier à un enjeu quelconque.
10. Essayer de recruter des membres par voie du bulletin paroissial.

Comment recruter des gens à la SSVF ou au moins à notre travail en justice sociale

Cela vaut vraiment la peine d'explorer à l'extérieur de votre conférence pour des personnes qui, sans nécessairement s'intéresser à notre travail caritatif, ont de l'expérience pratique en justice sociale ou y prennent intérêt. Quelques façons de les approcher :

1. Invitez personnellement une personne de votre paroisse ou communauté; et pour soutenir nos efforts de diversité raciale, faites-le auprès de personnes de groupes raciaux visibles.
2. Contactez les syndicats d'enseignement ou conseils d'écoles séparées locaux, en visant plus le personnel à la retraite.
3. Publiez une annonce dans votre bulletin paroissial
4. Contactez les Chevaliers de Colomb ou la CWL de votre paroisse.
5. Si votre paroisse a un comité de justice sociale, proposez une collaboration.

Ressources

- [Site Web national](#)
- [Guide sur la justice sociale](#)
- [Semences d'espoir](#)

Jim Paddon, président

Comité national de justice sociale



LOGEMENT ET ITINÉRANCE

Le thème de notre [Campagne nationale sur le logement](#), [Un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental](#), décrit bien à quel point il est important et vital pour chaque individu et chaque famille de disposer d'un lieu de vie adéquat dans le monde d'aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'acheter une maison ou simplement d'en louer une, avoir un endroit où se sentir chez soi peut signifier beaucoup pour nos compatriotes et les nouveaux arrivants.

La Société de Saint-Vincent de Paul peut faire la différence ! Nous sommes probablement à une époque et dans un lieu qui offrent de nombreuses incitations financières à tous les niveaux de gouvernement pour des organisations comme la nôtre, afin d'envisager la construction de tels logements par nous-mêmes ou en collaboration avec d'autres. S'il ne s'agit pas nécessairement de construire, il existe de nombreuses autres options qui nous permettent de faire partie intégrante de l'action concernant le logement et l'itinérance. Veuillez envisager de vous joindre à notre campagne nationale au niveau de votre conseil ou conférence.

Vous pouvez nous joindre facilement en vous adressant au champion local du logement ou au comité du logement. Nous avons vraiment besoin de plus de membres de la SSVP pour saisir cette opportunité. Dans l'édition du 27 avril et les deux éditions de mai du bulletin national, nous continuerons à parler de notre campagne sur le logement et de la façon dont vous pouvez vous impliquer. Dans l'édition du 27 avril, nous examinerons certains des obstacles qui empêchent une plus grande participation de nos membres à la campagne sur le logement.

Prenez la peine de lire et de prier avec la [Prière de la Campagne sur le logement](#).

De plus, vous pourrez lire une [réflexion par l'archevêque Sylvain Lavoie](#).

*Jim Paddon, président
Comité de justice sociale national*



JUMELAGE - JAMAÏQUE ASSISTANCE À LA MAISON OZANAM et ST. CLARE POUR LES AÎNÉS

La Conférence St. John Vianney, Barrie, Ontario est jumelée à une conférence en Jamaïque. Millicent Branch, personne-ressource de jumelage de cette conférence jamaïcaine, est également membre du Conseil national de la Jamaïque. Le Conseil de la Jamaïque gère depuis plusieurs années la Maison Ozanam à Kingston, la capitale nationale. La consœur Millicent a demandé une aide financière urgente à la Conférence St. John Vianney pour garder la Maison Ozanam ouverte.

La Maison Ozanam a une capacité d'accueil de 50 résidents dans le besoin. Cependant, le foyer n'a jamais été pleinement occupé en raison de contraintes de coûts. Par exemple, en 2018, il y avait 28 résidents, 11 hommes et 17 femmes, et la plupart d'entre eux ont déboursé une somme modique pour maintenir la résidence en activité. Dans l'établissement, il y a une chapelle où la messe est célébrée une fois par semaine, et des pasteurs d'autres confessions chrétiennes offrent des services religieux.

Le foyer a été durement touché par la pandémie, les fonds de fonctionnement s'épuisant et le Conseil national de la Jamaïque n'étant pas en mesure de combler le manque à gagner. Certaines conférences font des dons au foyer, de temps à autre, sous forme de contributions monétaires, d'articles d'épicerie et de toilette, de produits de nettoyage, etc. De plus, des organismes de bienfaisance locaux et des donateurs individuels aident.

Les membres de la Conférence St. John Vianney ont approuvé un don de 3 000 \$ pour le projet. De plus, le Conseil national de la Jamaïque n'avait jamais participé à un jumelage. Un nouveau partenariat de jumelage a été approuvé entre le Conseil jamaïcain et le Conseil particulier de Hamilton West, Ontario, en janvier 2022. Ce jumelage devrait atténuer le stress financier lié à l'exploitation de la Maison Ozanam et St. Clare pour les aînés. Ces deux actions ont assuré la pérennité de cette œuvre spéciale.

*Clermont Fortin, président
Comité jumelage national*



QUESTION et RÉPONSE

Q: L'Agence du revenu du Canada (ARC) souhaite que je soumette le formulaire T3010 pour ma conférence en ligne plutôt que sur papier ; je dois devenir un représentant. Comment dois-je m'y prendre ?

R: Les déclarations (p. ex. T3010) peuvent être produites par voie électronique avec IMPÔTNET. IMPÔTNET est un service de production en ligne qui permet aux personnes inscrites de produire leurs déclarations directement auprès de l'ARC. Pour ce faire, il y a un processus en deux étapes. La première étape consiste à obtenir un identifiant de représentant (ID rep) auprès de l'ARC ; la seconde étape consiste à soumettre vos informations au National pour que le National confirme à l'ARC que vous êtes autorisé. Veuillez-vous référer au formulaire 9.7.2 du Manuel des opérations du National.

https://ssvp.yoursite.dev/wp-content/uploads/2021/10/9.7.2_acces_a_impotnet_2020-11_form_p.pdf